Challenge mobilité
Auvergne-Rhône-Alpes
7 juin 2018

Mode d'emploi salariés

Le Challenge mobilité est une initiative de la Région Auvergne-Rhône-Alpes qui propose aux établissements d'organiser, en interne et le temps d'une journée, un défi collectif sur le thème de la mobilité.

Le Challenge mobilité offre ainsi à chacun(e) la possibilité d'essayer un mode de transport plus sûr, plus économique et plus propre.

COMMENT ÇA MARCHE

Ce sont les établissements qui s'inscrivent et qui mobilisent leurs salariés pour que ceux-ci participent.

JE PARTICIPE ET J'EN PARLE AUTOUR DE MOI !

Si mon établissement est inscrit, je contacte le référent pour connaître les modalités de participation.

Si mon établissement n'est pas inscrit je peux proposer qu'il le fasse et aussi me proposer comme référent.

Si mon établissement n'est pas inscrit et que je connais le challenge je mobilise ma direction et mes collègues pour y particper.

Le challenge est un défi collectif, j'en parle et je motive mes collègues.

LE 7 JUIN JE RELÈVE LE DÉFI !

Je m'organise pour venir au travail autrement que seul dans ma voiture : transports en commun, covoiturage, marche, vélo...

Si j'opte déjà pour un mode alternatif au quotidien, et bien je poursuis mes efforts car chaque participation compte. De plus, c'est l'occasion de partager mon expérience avec mes collègues.

JE PASSE UN MOMENT CONVIVIAL !

Cette journée se veut avant tout conviviale ! Je laisse parler mon imagination et propose à mon référent d'organiser un moment divertissant avec tous les participants : petits déjeuners à l'arrivée, pique-nique, vélobus, jeux concours... Je m'inspire des bonnes idées proposées sur le site du challenge.

JE REPORTE MES TRAJETS ALLER !

Je reporte les informations concernant mon trajet domicile-travail sur le site ou je les communique à mon référent s'il a la charge de les centraliser.

Infos et inscription :
challengemobilite.auvergnerhonealpes.fr

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Contenu et Réalisation ®Mon univert